Ontario

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Demande de permis d'installation de gestion, de ramasseur ou de courtier – animaux morts

en vertu de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments* et du Règlement de l'Ontario 105/09

Les champs marqués d'un astérisque (*) doivent être remplis

Type de demande *

☐ Nouvelle ☐ Renouvellement

Numéro d'installation s'il y a lieu (p. ex. 9999 ou 9999-99)

1. Type d'entreprise

Type d'entreprise * (Choisir une seule réponse.)

☐ Personne morale ☐ Société en nom collectif ☐ Particulier

☐ Autre entité juridique (Préciser) _____

Catégories * (Choisir toutes les réponses qui s'appliquent.)

☐ Courtier ☐ Ramasseur ☐ Station de transfert

☐ Install. de récupération ☐ Install. de compostage ☐ Fondoir

2. Renseignements sur l'entreprise

Numéro d'identification d'entreprise (numéro à 9 chiffres, sans espaces ni tirets)

Dénomination sociale *

Exploitant une entreprise appelée (si le nom diffère de la dénomination sociale)

Existe-t-il un lien, direct ou indirect, entre l'auteur de la demande ou qui que ce soit qui est affilié à ce dernier et une entreprise ou une exploitation dans le cadre de laquelle des animaux sont abattus pour la consommation humaine ou de la viande provenant de tels animaux est transformée ou vendue? Cela comprend les associés, administrateurs et/ou dirigeants de l'auteur de la demande. *

☐ Oui ☐ Non

Coordonnées de l'auteur de la demande

Nom de famille *		Prénom *
Numéro de téléphone *	Numéro de poste	Adresse de courriel

Adresse postale

Nº d'unité	Numéro de rue *	Nom de la rue *	Case postale
Localité *		Province *	Code postal *

3. Renseignements sur l'installation

Lieu physique de l'installation, du ramasseur ou du courtier

Nº d'unité	Numéro de la rue *	Nom de la rue *	Case postale
Adresse municipale *		Emplacement 911 *	

 © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022

Localité *	Province *	Code postal *

4. Toutes les installations et tous les ramasseurs et courtiers

Joindre les renseignements suivants à la demande. (Choisir les éléments ci-dessous qui s'appliquent.)

- ☐ Profil de l'entreprise
- ☐ Nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur et adresse de courriel (domicile et entreprise) de chaque associé de l'auteur de la demande et chaque administrateur ou dirigeant de l'auteur de la demande

5. Nouvelles installations et tous les ramasseurs seulement

- ☐ Installation de récupération faisant partie d'un établissement voué à la garde d'animaux sauvages : Procédures écrites – Prescrit par le Règlement 105/09

Joindre les renseignements suivants à la demande. (Choisir les éléments ci-dessous qui s'appliquent.)

- ☐ Station de transfert/installation de récupération, de compostage, d'équarrissage : Procédures écrites – Prescrit par le Règlement 105/09
- ☐ Station de transfert/installation de récupération, de compostage, d'équarrissage : Plan d'étage – Prescrit par le Règlement 105/09
- ☐ Station de transfert/installation de récupération, de compostage, d'équarrissage : Carte du site – Prescrit par le Règlement 105/09
- ☐ Installation de compostage : Carte des environs – Prescrit par le Règlement 105/09
- ☐ Installation de compostage : Procédures écrites – Prescrit par le Règlement 105/09
- ☐ Ramasseurs : Liste des véhicules et remorques avec leurs plaques d'immatriculation, et conteneurs de transport – Prescrit par le Règlement 105/09
- ☐ Autres documents applicables

6. Déclaration

Je, soussigné(e), certifie que les renseignements qui précèdent et le profil d'entreprise ci-joint sont, à ma connaissance, vrais et exacts. Je m'engage à fournir au directeur, Santé et bien-être des animaux, les détails de tout changement par rapport aux renseignements indiqués dans le présent formulaire ou dans le profil d'entreprise, au plus tard 10 jours ouvrables après la date à laquelle les changements sont apportés.

Note – Je comprends que, conformément au Règlement 105/09 de l'Ontario pris en application de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments*, un permis d'exploitation d'une installation ou de ramasseur expire le 31 décembre trois (3) ans après la date de délivrance ou de renouvellement, sauf indication contraire du directeur responsable de la délivrance, et que ce permis n'est pas transférable :

☐ Je certifie que les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, vrais et exacts. *

Nom (Prénom et nom de famille) *	Titre	Date (aaaa/mm/jj) *

Les renseignements personnels fournis dans le présent formulaire et tous les documents justificatifs sont recueillis en vertu de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité* des aliments et du Règlement 105/09 de l'Ontario. Les renseignements fournis serviront à vérifier l'admissibilité à l'obtention d'un permis d'exploitation d'une installation ou d'un permis de ramasseur ou de courtier en vertu de la *Loi de 2001 sur la qualité et la salubrité des aliments* et du Règlement 105/09 de l'Ontario. Les questions relatives au ramassage doivent être adressées au Service téléphonique provincial de renseignements agricoles : 1-877-424-1300.

Demandes présentées par la poste : veuillez envoyer le formulaire dûment rempli et les documents justificatifs à l'adresse suivante : Directeur, Santé et bien-être des animaux, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, 1, Stone Road West, 5 North West, Guelph ON N1G 4Y2.

Enregistrer Imprimer Effacer